

DECLARATION CGT ; CFDT ; CFE-CGC ; CGTFO ; CFTEC

à la négociation NAO du 12/12/2012 concernant la grille des salaires conventionnelles.

Unanimement, les organisations syndicales font le constat que la situation des salaires dans la branche CHIMIE se dégrade. Notamment en faisant apparaître un tassement structurel croissant de la grille salariale, produisant un obstacle aux perspectives d'évolution de carrières. Considérant que les salaires ne sont pas à la hauteur du travail professionnel imposé aux salariés, ni en phase avec l'image que l'UIC veut donner à la branche et prenant en compte également :

- l'attentes des salariés de la chimie,*
- les objectifs fixés par le ministère du travail lors de la Commission Nationale de la Négociation Collective (CNNC) sur les salaires,*
- la Responsabilité Sociale des Entreprises que l'UIC affiche,*

Les organisations syndicales revendiquent unanimement l'ouverture de négociations paritaires au niveau de la branche chimie, en vue d'aboutir à :

- Une grille de salaires avec une valeur de point unique, du coefficient 130 au coefficient 880.*
- Une grille de salaires base 35 heures payées 38 heures.*
- Aucun coefficient en dessous du SMIC : Aujourd'hui, 3 coefficients sont inférieurs à celui-ci.*

*Remarquant l'urgence de la situation salariale, où de nombreux salariés de notre branche sont impactés par une grille conventionnelle dégradée, les négociations pour ce dispositif **doivent s'engager dès le début 2013.***

Pour l'année 2013, et dans l'attente de l'aboutissement de cette négociation, il y a besoin de revaloriser les salaires au 1^{er} janvier, sur les bases du système actuel, chaque organisation syndicale faisant ses propositions au regard de son analyse.